

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3248>



2009-2010

Novembre 2009-Lycée JM Boivin à Chevigny St Sauveur (21) : deux motions contre la réforme Chatel des lycées



SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -
Publication date: mercredi 2 décembre 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

- Texte de déclaration présenté au CA du 12/11/09 par les représentants de la liste SNES-SGEN
- Texte de motion présenté au CA du 26/11/09 par les représentants de la liste SNES-SGEN, mis aux voix : 13 POUR, 5 ABST, 0 CONTRE 1 refus de vote

La réforme annoncée par le gouvernement prend en compte le maintien des trois voies (générale, technologique et professionnelle), la réforme de la série STI et la nécessité d'une rénovation de la série L.

Mais elle ne répond pas au besoin profond d'une refonte du lycée dans son fonctionnement, ses programmes, ses pratiques, avec le temps de la réflexion, pour qu'il puisse être réellement adapté au public nombreux et hétérogène qu'il accueille, et à la maîtrise du monde actuel.

Dans un contexte de maintien des suppressions massives de postes d'enseignants (43000 en 6 ans, 16000 prévues pour 2010), annoncée à taux d'encadrement constant et non à moyens constants, **cette réforme tardive ne pourra sans doute pas résoudre les difficultés auxquelles se heurte le lycée actuellement. Pire, elle ne peut que contribuer à la dégradation du service national d'éducation.**

En effet, tel qu'il est annoncé :

CE LYCEE NE SERA PAS DEMOCRATIQUE :

– l'autonomie des établissements sera accrue : aucun cadrage national des dédoublements dans les propositions de réorganisation disciplinaire pour la classe de 2nde par exemple ; rôle croissant du Conseil Pédagogique local (membres désignés) au détriment du CA (membres élus). C'est la fin de la logique de service public, avec le renforcement des inégalités de l'offre scolaire sur le territoire national.

– Le mérite individuel primera, sans que des dispositifs soient prévus pour remédier aux facteurs sociaux défavorables à la réussite scolaire

CE LYCEE NE PERMETTRA PAS AUX ELEVES DE MIEUX REUSSIR :

– La prise en charge de la difficulté scolaire se fera par un accompagnement personnalisé , encadré par des personnels variés, sur seulement 2h/semaine, sans précision sur les conditions de mise en place. L'exemple de l'accompagnement éducatif du collège, fourre-tout et peu efficace, justifie nos craintes.

– Les stages de remise à niveau pendant les vacances seront un leurre : comment croire qu'en une semaine l'élève pourra « rattraper » un à deux trimestres de cours afin de pouvoir suivre dans une nouvelle série ?

– L'orientation « externalisée », et confiée aux enseignants en lieu et place des Co-psy, ne sera qu'un moyen d'effectuer « un tri sélectif » selon les compétences et les résultats, sans aide à la construction d'un véritable projet professionnel individuel.

CE LYCEE N'OFFRIRA PAS UN MEILLEUR ENSEIGNEMENT :

– Les élèves devront assimiler le programme actuel, s'il est maintenu, dans des horaires réduits (heures d'aide prises sur les heures disciplinaires) et des conditions défavorables aux apprentissages (effectifs de classe chargés, niveaux hétérogènes, difficulté à utiliser les TICE en classe entière...)

– L'enseignement des langues vivantes, organisé par niveaux de compétences, ne visera plus qu'une maîtrise de la communication, avec une approche réduite de la civilisation, avec des effectifs alourdis.

– La culture est conçue comme se limitant à des connaissances d'histoire des arts

CE LYCEE NE PERMETTRA PAS AUX PERSONNELS DE TRAVAILLER DANS DE MEILLEURES CONDITIONS :

– Les conséquences des suppressions de postes continueront à peser sur les enseignants : classes chargées, disparition de moyens de remplacement par des titulaires, recours à des enseignants précaires, moins d'heures en groupes restreints, davantage de classes par professeur, davantage d'heures supplémentaires.

– Aucune réflexion didactique, pédagogique sur les contenus, méthodes et pratiques, n'est envisagée dans la réforme : la transmission des connaissances risque de devenir secondaire par rapport à un accroissement de tâches diverses (liées à l'évaluation par compétences, à l'orientation etc...)

– Les disciplines seront fragilisées par la diminution de leurs horaires annuels, et la réduction à un « socle commun » dans une logique de seconde et première indifférenciées.

– Les statuts des enseignants seront remis en cause (enseignement assuré pendant les vacances, enseignements semestriels envisagés pour la seconde, polyvalence des contenus enseignés.).

– Certains personnels verront disparaître leur mission, voire leur emploi : CPE (remplacés par les tuteurs), Co-psy (remplacés par les professeurs principaux) ; d'autres seront davantage sollicités (présence d'agents durant les vacances, puisqu'il y aura des cours).

C'est pourquoi nous ne pouvons adhérer à ce projet qui va à l'encontre de notre conception d'un lycée humaniste, formateur et démocratique, dans lequel tous les personnels, selon leurs compétences propres, et tous les enseignements, contribuent au développement d'être humains et de futurs citoyens, dans des conditions d'apprentissage modernes,

agréables et efficaces.

PS:

En pièces jointes :

- le texte de cette déclaration en format word
- le texte de la motion mise aux voix